

Rapport de la Commission permanente des finances

Préavis Municipal 2016 – 2021 N° 43

Demande de crédit d'études en vue de la requalification de la route du Lac (RC1), tronçon Châtelain / giratoire de la Couronnette

Au Conseil communal de Rolle

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,
La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Valérie Schlup
Annelore Carayol (exc. 8 et 10 juin)
Arlette Devaud
MM. Michel Deruaz (Président)
Christian Joly
Guy Morier-Genoud
Arthur Petit (exc 10 juin)
Olivier Paley, (rapporteur)
Patrick Bréchon

a étudié le Préavis municipal en dates du 4 mai et 8 et 10 juin 2020 via visioconférence vu les mesures sanitaires imposées par la crise du Covid-19. La Commission remercie la Municipalité de toutes les informations et réponses fournies par écrit.

Analyse et commentaires

La commission a appris que la réalisation de l'investissement était estimée à ce stade à environ CHF 5'500'000.-

Une partie de la commission doute que cet investissement soit vraiment urgent et prioritaire surtout vu les difficultés des finances communales. L'obligation de réaliser un revêtement phono-absorbant liée au PQ Sous-Bellefontaine et le risque potentiel de ne pas recevoir certaines subventions sont certainement des arguments pertinents. Cependant, on peut regretter que la commune s'engage sans se donner le choix du timing de la réalisation qui aurait pu se faire en coordonnant avec d'autres réfections (réseaux de collecteurs, gaz,..) et dans des temps meilleurs.

Certains commissaires s'interrogent également sur le fonctionnement du Conseil Régional par rapport à ce genre de projet surtout considérant sa faible prise en charge (6%).

La commission a été rassurée d'entendre que des discussions avaient débuté avec les autres communes limitrophes concernées pour une répartition des charges pour la phase de réalisation.

La commission s'est également interrogée sur la durée d'amortissement du préavis mais n'a pas jugé utile de l'amender.

Conclusion

Considérant l'exposé ci-dessus, c'est à une faible majorité de **3** voix pour et **5** abstentions que la Commission permanente des finances vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis 2016-2021 No 43 de la Municipalité du 27 janvier 2020,

entendu le rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Décide d'adopter le préavis municipal 2016-21 / No 43 relatif à la demande de crédit d'études de CHF 184'000.- TTC en vue de la requalification de la route du Lac RC1A, tronçon giratoire Châtelain / giratoire de la Couronnette.
2. Accorde à la Municipalité un crédit de CHF 184'000.- pour son financement.
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses, auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses,
4. Autorise la Municipalité à amortir ce montant en une fois sur une année civile et à l'imputer au compte 4300.501010.

Au nom de la Commission permanente des finances :

Michel Deruaz
Président

Olivier Paley
Rapporteur